



Formation

Vous aurez principalement à assurer une présence auprès des clients en milieu hospitalier en dispensant des soins généraux d'hygiène et d'assistance physique tout au long du traitement prescrit par l'équipe multidisciplinaire.

Vous accomplirez les tâches suivantes :

- assurer une présence auprès des clients et répondre à leurs appels ;
- les aider à faire leur toilette, à s'habiller ou à se déshabiller ;
- les assister au lever, au coucher, au cours des services infirmiers et pendant les déplacements requis vers d'autres unités de soins ;
- changer la literie et vous occuper de la réfection des lits ;
- distribuer les repas et les collations ;
- alimenter les patients incapables de le faire eux-mêmes ;
- assurer une surveillance constante des allées et venues ;
- assurer la propreté des chambres ;
- communiquer au personnel infirmier les renseignements et les comportements relatifs à la santé des patients.

CONTENU DU PROGRAMME

TITRE DU MODULE		HEURES
01	Métier et formation	30
02	Besoin des clientèles	45
03	Infections et contaminations	30
04	Éthique des métiers	30
05	Relation aidante	30
06	Interaction en équipe	30
07	Maladies et incapacités physiques	45
08	Approche en santé mentale	75
09	Procédures de soins d'assistance	120
10	Premiers secours	30
11	Soins palliatifs	15
12	Recherche d'emploi	15
13	Procédés en unités de soins	30
14	Soins et services d'assistance de longue durée	105
15	Soins et services d'assistance en santé mentale	60
16	Soins et services d'assistance de courte durée	75
TOTAL		
750 heures		

Préalables scolaires

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES).

OU : être âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire en cours et avoir réussi les unités de la 3e secondaire en français, en anglais et en mathématiques.

OU : posséder les équivalences d'études reconnues par le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport.

OU : être âgé d'au moins 18 ans au moment de commencer la formation et posséder les préalables fonctionnels prescrits par le ministère de l'Éducation, du loisir et du sport.

Tous les candidats qui répondent ou qui sont en voie d'obtenir les conditions générales d'admission seront sélectionnés à partir des résultats obtenus à des tests psychométriques

Lien

En collaboration avec le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'association du Québec des professeurs en santé (l'A.Q.P.S.), les Centres de formation professionnelle C.F.P. publics et privés offrant la formation assistance à la personne en établissement de santé (5316) DEP 750 heures sur l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques en soins, reconnue par le ministère de l'Éducation.

Nous avons inséré un lien qui vous permettra de choisir un centre de Formation Professionnelle. En accédant à une conseillère pédagogique ou une enseignante en soins, vous vous assurez d'une qualification exemplaire et d'une compétence recherchée par les employeurs, de la profession en santé au Québec.

Centre de Formation Professionnelle du Québec.

Assistance à la personne en établissement de santé

Assistance à la personne à domicile

C'est avec satisfaction que nous vous présentons le programme de formation continue 2008-2009. Les activités de formation qui y sont présentées sont avec la collaboration du Cégep de La Pocatière.

Avis aux employeurs, les formations peuvent être offertes directement en milieu de travail partout au Québec. Veuillez communiquer avec nous afin de connaître les modalités (418) 856-1525 poste 2279 Mme Josée Gagnon conseillère pédagogique.

Formation continue

**FORMATION CONTINUE POUR LES PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES
EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ(PUBLICS OU PRIVÉS)**